

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°4

Date : 28/06/18

Lieu : Ecole Élémentaire Robert Delavaux

Durée : 2h

Personnes présentes : Enseignants : Francis Jeannot, Véronique Masson, Audrey Schmitt, Blandine Turki, Carole Sauge, Lucie Mayembo, Anne-Françoise Caré ; Maire : Yves Guyen ; 1^{ère} adjointe : Brigitte Andreosso ; Comité consultatif scolaire : Marianne Beaupain ; Représentants de parents d'élèves : Aurélien Loyer, Mélanie Loyer, Sarah Stabile, Julien Barberot, Marie Stantina ; Présidente de Coup de Pouce : Manuela Brieux-Boutouta ; UFCV : Sandrine Boiston.

Excusés : Françoise Pellet, Farah Khasser,

Absents : Virginie Berche, Guillaume Ollmann,

1/ Rentrée 2018 – 2019 et organisation de la semaine scolaire

Pour le moment, 163 élèves sont inscrits pour la rentrée 2018-2019.

L'effectif est en baisse par rapport à l'année dernière.

Des inscriptions arrivent encore.

CP →	28
CE1→	38
CE2→	26
CM1→	32
CM2→	39
TOTAL	163

Personnel : départ de Mmes Sauge, Khasser et Mayembo, M. Jeannot, Pélagie Collot et Isabelle Véliila. Arrivée de Mmes Corgini et Girerd. Il manque encore deux autres enseignants et une personne AESH.

Organisation de la semaine scolaire : la nouvelle proposition a été validée par le Directeur Académique :

Lundi – vendredi	8h30 – 11h45 / 13h30 - 16h15
Mardi – jeudi	8h30 – 11h45 / 13h30 - 14h45
Mercredi	8h30 – 11h30

Suite à la diffusion de cette information, aucun retour des familles n'a été signalé.

Fournitures scolaires : L'équipe enseignante renouvelle la proposition d'acheter la papeterie individuelle pour toutes les classes du primaire dans un souci de réduire les coûts pour les parents et d'avoir une uniformité des cahiers. Une participation de 10€ par élève est demandée en contrepartie. Les commandes sont passées au près d'un fournisseur local, la papeterie Jeanneret à Thise.

Le reste des fournitures à apporter à la rentrée sera très prochainement mis en ligne sur le site de l'école <http://elem-robert-delavaux-ecolevalentin.ac-besancon.fr/accueil/>. La mairie est sollicitée pour relayer l'information sur son site.

2/ Activités pédagogiques

→ **Patinoire** : un des conseillers pédagogiques a oublié de faire suivre les documents d'inscription de notre école donc pas de séance cette année pour les classes de CE2 et CM2. Une ligne budgétaire pour les transports avait pourtant été prévue. La discussion s'ouvre sur les problèmes rencontrés durant l'année scolaire : information au dernier moment sur le ski, annulation de la patinoire. Des parents émettent le souhait d'envoyer à la DSDEN un courrier de mécontentement.

→ jeudi 14 juin : les élèves de CM2 se sont rendus au **collège Camus** toute la journée pour assister à des cours comme un élève de 6ème. Sur le temps de midi, ils ont été encadrés par des actuels élèves de 6ème et ont mangé au self.

→ **Chorale** « La Citadelle chante » : Les élèves de l'école se sont produits lundi 18 juin devant les parents présents à la citadelle de Besançon. Ils étaient répartis en deux groupes et chantaient avec d'autres chorales (école de Saint Vit, Edouard Herriot à Besançon) autour des valeurs de l'UNESCO. L'après-midi tout le monde a visité la citadelle en petits groupes. La chorale se produit à nouveau vendredi 29 juin à 18h00 au CAL.

→ **Randonnée** : jeudi 21 juin après-midi pour toute l'école.

→ L'activité **Lutte** est envisagée pour l'année 2018-2019, encadrée par Djelloul DRISSI, pour toutes les classes. Il y a deux ans, elle avait été financée sur le budget mairie (224 euros par classe). Cette année, la demande est proposée à l'association de parents Coup de Pouce d'aider au financement de cette activité. Le reste serait pris en charge sur le budget fonctionnement. Mmes Boutouta et Beaupain approuvent sur le principe. Il faut en reparler et discuter le montant possible.

→ **Triathlon** : jeudi 28 juin au matin. Des équipes multi-niveaux du CP au CM2 participent à 3 activités : lancer, course de vitesse, saut en longueur. Un relais est ajouté pour départager les groupes ex-aequo. Des médailles sont remises pour récompenser les 3 meilleures équipes et les 3 meilleurs de chaque niveau de classe.

→ **Opération « Un fruit à la récré »** : en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, la Biocoop distribue, grâce au financement municipal, des fruits de saison dans l'école le vendredi matin à la récréation. Beaucoup de succès auprès des élèves.

→ Collecte de **piles** usagées : la question était posée de savoir si elle était reconduite. L'opération sera sans doute à l'ordre du jour à la rentrée prochaine. Il s'agit de récupérer le plus de piles usagées pour gagner un prix.

Les déplacements en bus pour les activités pédagogiques pré-citées sont financés par la commune.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement les différents partenaires de l'école : les parents accompagnateurs, l'association Coup de Pouce, la municipalité (mairie, conseillers, employés...) pour le financement des transports, les aides nombreuses ainsi que les personnes de la médiathèque et l'ACEV pour leur disponibilité et leur implication.

3/ Projet d'école 2018-2021

La maquette académique est signée par les membres du conseil d'école. L'avis de l'IEN de

circonscription est favorable.

4/ Comptes de l'école

L'école fonctionne grâce aux subventions municipales (sur l'année civile) et grâce à la coopérative scolaire affiliée à l'O.C.C.E. (Office Central de Coopération à l'École), sur l'année scolaire. Le solde de la coopérative scolaire se monte à 2 466 euros.

Le budget 2018 s'annonce ainsi : 34€/élève + 2 000€ pour les manuels, 5 000€ pour les transports, 1 700€ pour les entrées de la piscine et de la patinoire (ligne budgétaire à créer), 1 772€ pour la maintenance informatique des classes (contrat Ordiclasse). Investissement : 10 nouvelles tours de PC + un Vidéo Projecteur Interactif supplémentaire pour la classe de Mme Masson. Des stores seront installés dans la classe de Mme Pellet, ainsi qu'un film anti-effraction sur les vitres.

Par ailleurs, les systèmes d'alarmes lumineux attentat et intrusion seront mis en place en août (coût : 6 000€).

La demande de pose des enceintes du VPI de la classe de CM2 est faite. L'école signale que l'accès internet de l'école est très souvent perturbé (au moins deux fois par semaine). Monsieur le Maire nous invite à faire remonter ces dysfonctionnements et oublis en mairie par mail.

5/ Bureau des élections

Les élections des parents d'élèves pour l'année scolaire 2018/2019 auront lieu en octobre 2018 (la date sera communiquée ultérieurement). Le bureau sera tenu par : Anne-Françoise Caré (directrice), deux parents élus, Mme Loyer et M. Barberot, se proposent pour la tenue du bureau.

6/ Questions diverses

→ Périscolaire : En terme d'effectifs, sur les deux derniers cycles de l'année scolaire, on compte 115 enfants le mardi, 110 le vendredi, puis 112 le mardi et 107 le vendredi. Il faudra vérifier si le changement d'organisation de la semaine scolaire aura un impact sur ces effectifs. Les NAP ont pour thème le culturel, le sportif et le manuel. Des grands jeux sont prévus, le mardi un spectacle et une sensibilisation au handicap le vendredi. Le départ de Guillaume Ponçot au poste de directeur-adjoint est vivement déploré. Il sera remplacé par Tabatha Jade.

→ Mme Andreosso communique sur le renouvellement d'une partie des membres du Conseil Municipal des Enfants (CME). Du 17 au 21 septembre, 6 CM1 pourront se présenter. Les élections auront lieu le 24 septembre. Cette année, lors du 11ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, les élèves de cycle 3 pourraient enquêter sur les personnes dont les noms figurent sur le monument aux morts. Cette évocation pourrait faire l'objet d'une rapide communication lors des cérémonies du 11/11/18. Le souvenir français a été contacté. La médiathèque prévoit une exposition avec le l'aide du musée de Beure.

→ Association Coup de Pouce : Les actions plantes et fleurs ont été très intéressantes. Deux prestataires locaux ont été retenus. La qualité était au rendez-vous. Par contre, cela a demandé un gros

investissement pour les bénévoles de l'association. Pour les prises de vues photographiques, satisfaction aussi. L'association reverse un bénéfice de 606 euros à l'école pour la vente de photos scolaires, comme prévu. Elle incite les familles à relayer l'information autour d'elles afin d'augmenter les ventes. La fête de l'école a eu lieu le 23 juin dans la cour de l'école élémentaire. La configuration des lieux a été propice à une meilleure organisation que dans les locaux périscolaires. Mme Boutouta regrette le manque d'investissement des parents pour tenir les stands.

M. Loye rapporte une question : peut-on faire passer le car de ramassage par la gendarmerie ?

M. Guyen répond que la commune n'a pas de RPI et bénéficie d'un trajet spécial. La Région a délégué cette responsabilité. Par ailleurs, certains enfants inscrits comme prenant le bus, ne le prennent pas systématiquement. Récemment, il y a eu un problème : à l'arrêt de bus, aucun responsable n'était présent pour récupérer l'enfant à la descente. Le chauffeur de bus refusait de ramener l'accompagnatrice et l'enfant au périscolaire. Normalement, elle n'est responsable que des élèves de maternelle. En résumé, il semble compliqué de réclamer.

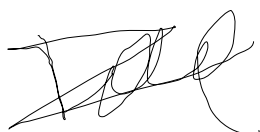
Mme Sauge rapporte qu'un parent d'élève s'est plaint des déplacements intempestifs de voitures dans la rue de la Carrière. Le car n'arrive pas à se garer, les voitures roulent vite dans l'impasse en sens interdit. Un appel au civisme de tous est à nouveau lancé. Aucune solution satisfaisante n'est encore trouvée. La municipalité réfléchit à ce problème récurrent.

8/ Questions posées au préalable

→ Aucune question n'a été soulevée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Le secrétaire de séance,
Lucie Mayembo



La présidente du conseil,
Anne-Françoise Caré

